



Consultation pour la rénovation du terrain de beach volley au centre des activités de Poé de la province Sud

CAHIER DES CHARGES

1. Objet de la consultation

Le Centre des activités de Poé (CAP) souhaite rénover son terrain de beach volley sur son site à Déva – Bourail.

La consultation porte sur une prestation complète comprenant la dépose de l'ancien terrain de beach volley, rénovation du terrain, le tamisage de l'ancien sable et du nouveau sable (que nous vous fournirons), la fourniture des matériaux nécessaires à la rénovation, ainsi que les travaux nécessaires à sa parfaite installation.

2. Caractéristiques techniques souhaitées

Le terrain de beach volley devra être fonctionnel et adapté à une utilisation fréquente en environnement tropical et littoral.

Le candidat proposera idéalement les caractéristiques suivantes :

- Désinstallation de l'ancien terrain
- Remise à niveau du terrain ;
- Tamisage de l'ancien sable et du nouveau sable qui sera fourni (15m³) ;
- Rondin de bois Ø12cm pour 48 ml ;
- Fixations sécurisés des rondins au sol délimitant les limites du terrain
- Peinture sur les rondins de bois ;

3. Prestations comprises

Le prix devra comprendre, au minimum :

- Dépose ancien terrain ;
- Remise à niveau du terrain ;
- Tamisage du sable et sa mise en place sur le terrain ;
- Fourniture et pose des rondins de bois ;
- Peinture des rondins ;

Le candidat précisera clairement les prestations qui ne sont pas comprises dans son offre, s'il y en a.

4. Délais

Le candidat indiquera :

- Délai de réalisation ;
- Date possible de début des travaux ;

Nous souhaiterions que les travaux soient réalisés en novembre.

5. Visite sur site

Afin de permettre aux entreprises candidates d'appréhender précisément les contraintes techniques de l'opération, une visite du site est possible.

Prendre rdv

Lieu : Centre Des activités de Poé (CAP)

Domaine de Déva – Bourail

📞 72.72.41

👤 **Cyril HUET**

Directeur du Centre des activités de Poé

✉ cyril.huet@province-sud.nc

Cette visite permettra notamment aux candidats, d'identifier :

- L'emplacement;
- L'accessibilité du site;
- La nature et de la configuration du terrain ;
- Les éventuelles contraintes liées aux arbres et végétaux existants ;
- Les possibilités d'alimentation électrique et d'eau ;
- Les contraintes liées à l'environnement immédiat.

Le candidat est réputé avoir pris connaissance de toutes les contraintes nécessaires à la bonne réalisation de la prestation.

Toute difficulté identifiée lors de la visite devra être signalée dans l'offre.

Aucune entreprise ne pourra se prévaloir ultérieurement d'une méconnaissance des lieux et de leurs contraintes pour justifier une plus-value liée à des éléments qui étaient observables lors de la visite.

6. Délai de remises des offres

Date de lancement de la consultation : Vendredi 16 octobre 2026

Date limite de remise des offres : Vendredi 23 octobre 2026 à 16h00

Toute offre reçue après cette échéance pourra être écartée.

✉ Envoi par courriel : djs.cap@province-sud.nc

ou à déposer au centre des activités de Poé

À l'attention de :

Province Sud – DCJS

Centre des activités de Poé

Lot n°1 Gouaro

BP 962 – 98870 Bourail

Besoins d'informations :

☎ 72.72.41

👤 **Cyril HUET**

Directeur du Centre des activités de Poé

✉ cyril.huet@province-sud.nc

7. Décomposition du prix

DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT	%TAXE	PRIX TTC
DEPOSE ANCIEN TERRAIN BEACH VOLLEY (BOIS ET SABLE)						
REMISE A NIVEAU DU TERRAIN						
TAMISAGE ET POSE DU SABLE ANCIEN ET NOUVEAU						
FOURNITURE ET POSE SECURISEE DES ROBINDE BOIS Ø12						
PEINTURE DE PROTECTION ET FINITION RONDIN DE BOIS						
AUTRES						
TOTAL						
Options si besoin						

8. Critères de choix

Les offres seront notamment appréciées selon :

- **Prix : 100 %**

L'offre présentant le prix le plus bas, sous réserve de sa conformité aux points 2 – 3 et 4 de ce cahier des charges, sera privilégiée.

9. Résultat attendu

Le terrain de beach volley devra être livré **entièrement monté avec le sable tamisé, fixé, sécurisé, propre et immédiatement utilisable.**

Le titulaire devra assurer l'ensemble des prestations nécessaires à la bonne réalisation de la rénovation du terrain de beach volley et signaler, avant le début des travaux, toute contrainte technique susceptible d'avoir une incidence sur la réalisation du projet.

10. Validités des offres

Les offres devront rester valables pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de remise.

11. Réserves

La Province Sud se réserve le droit :

- de ne pas donner suite à la présente consultation ;
- ou de n'y donner qu'une suite partielle, notamment en fonction :
 - des offres reçues ;
 - des contraintes budgétaires.